REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 245/08/2026

A LA SOCIETE CENTRAL MOTORS Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° /MINETAT.AGRISA/SG/F/GG/11/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire pour un montant total hors taxe dollars américains six cent trois mille quatre cent quarante-huit, vingt-sept centimes (USD 603 448,27) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille deux cent vingt-quatre, quatorze centimes (USD 4 224,14) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 11/08/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAZEMBE MBAYI
Directeur Général

0000245

Hotel des Monnaies